



Royaume
du Maroc

RÉGION SOUSS MASSA DRÂA



Editorial



Notre volonté au sein du nouveau bureau du Conseil Régional Souss Massa Draa est de continuer, avec le même dynamisme et le même volontarisme, sur la mise en place de la stratégie de développement lancée par le bureau précédent et dont les piliers de base s'articulent autour de l'agriculture, le tourisme et la pêche.

Cette stratégie a également permis le lancement de plusieurs chantiers tels que le développement du secteur cinématographique, la sauvegarde des équilibres hydriques, la valorisation et la promotion des destinations des pays d'accueil touristique, le renforcement des infrastructures et la mise à niveau des centres urbains.

A ces chantiers stratégiques viendront s'ajouter de nouveaux défis relatifs à la mise à niveau des secteurs de la santé et de l'éducation, la préservation et valorisation du patrimoine culturel et artistique, ainsi que la mise en place d'une stratégie régionale de l'environnement, de l'artisanat et du développement social.

Nous ne manquerons pas aussi l'occasion de consolider notre politique d'ouverture à l'international à travers le renforcement de nos programmes de coopération décentralisée et la recherche de nouveaux partenariats « gagnant-gagnant ».

Nous accueillons avec un grand plaisir la création de deux nouvelles provinces dans la Région du Souss Massa Draa: **Sidi Ifni** et **Tinghir**, selon les hautes orientations de Sa Majesté Le Roi Mohamed VI visant la bonne gouvernance et le renforcement de la politique de l'administration de proximité.

Nous tiendrons, durant notre mandat, à ce que le Conseil Régional conserve son rôle d'une vraie locomotive du développement socio-économique et culturel dans la Région Souss Massa Drâa. A cette occasion nous appelons les Elus, la société civile et les acteurs dans différents domaines à adhérer cette stratégie qui marquera l'image de notre région.

Brahim HAFIDI
Président du Conseil Régional
Souss Massa Draa



« Nous ne voulons pas que les régions du Maroc de la bonne gouvernance territoriale, soient des entités purement formelles ou bureaucratiques, mais plutôt comme des institutions représentatives d'élites qualifiées et aptes à gérer au mieux les affaires de leurs régions respectives. Notre ambition nationale est de passer d'une régionalisation naissante à une régionalisation avancée d'essence démocratique et vouée au développement.»

*Extrait du discours de Sa Majesté LE ROI MOHAMED VI
A l'occasion de l'installation de la Commission consultative de la régionalisation
Marrakech le 03 Janvier 2010*

> D'HIER À AUJOURD'HUI.....	4
> PRÉFECTURES ET PROVINCES.....	6
> L'INSTITUTION RÉGIONALE.....	8
> BUREAU ET COMMISSIONS.....	9
> DES PLANS D'ACTION SECTORIELS.....	10
> COOPÉRATION.....	13
> ATOUTS ET RICHESSES.....	14
> FONDS D'INVESTISSEMENT.....	15

Sommaire



de la Dynastie des Saadiens aux Alaouites

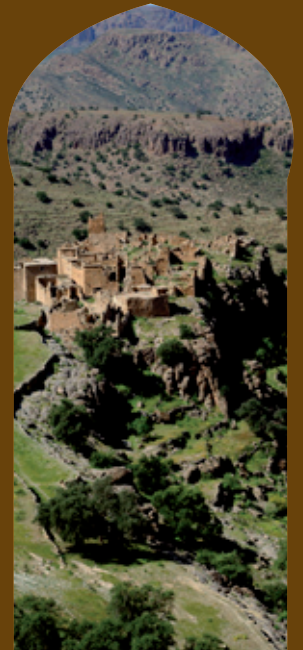
DU GRENIER FORTIFIÉ À LA ZAOUIA NACIRIA

UNE RÉGION RICHE D'HISTOIRE

La région est composée de deux vallées :

La vallée du SOUSS MASSA

L'histoire de la partie Ouest de la région est basée essentiellement sur celle d'Agadir, qui signifie en tachelhite, dialecte local : grenier ou fortin. Ce nom lui fut donné par des pêcheurs berbères qui aménagèrent une grotte en grenier. Dès le début de 15^e siècle, Agadir attira l'attention des Européens, surtout les Portugais, qui longeaient les côtes à la recherche de l'Inde. En 1476, le Portugais Juan de Siguiera construit une salinière pour poissons au Nord de l'actuel port, il vendit ensuite ses installations au Roi du Portugal, Don Emmanuel, qui les fortifia et les utilisa pour le commerce et la pêche. En 1517, Al Kaïm Li Amri Allah Essaïddi, ayant pris le pouvoir, créa Agadir-Ighir, signifiant la Kasbah, Taroudant, grâce à sa position géographique, fut prédestinée pour jouer le rôle de grand carrefour historique à l'échelle macrorégionale. Son nom viendrait de « tar-dant » signifiant pérennité en berbère. C'est l'une des plus anciennes villes du Maroc. convoitée tour à tour par les Almoravides, les Almohades et les Mérinides, les Saadiens l'adoptèrent comme première capitale au 16^e siècle, y faisant un haut lieu industriel et commercial avec le Soudan. Ils furent ensuite supplantés par la Dynastie Alaouite. Plus tard, la région, ayant pris une grande place d'échelle nationale et internationale, fut un objet d'ambition entre français et Allemands. Moulay el Hassan fonda Tiznit en 1882 dans un but militaire, d'où ses magnifiques remparts. En 1913, Agadir fut occupée par les français qui y construisirent des unités portuaires et aéronavales. En 1930, elle fut érigée en municipalité. Après la seconde guerre mondiale, cadres et investisseurs européens affluèrent dans la région. Le 29 février 1960, un séisme détruisit une partie d'Agadir. Le lendemain, feu Sa Majesté Mohamed V décida sa reconstruction...



La vallée du DRAA

Les manuscrits hébreux du XII^e siècle qui sont les plus anciennes sources historiques connues, évoquent les oasis du Drâa et les régions voisines peuplées jusqu'au VI^e siècle par les «Éthiopiens de l'Ouest» dénommés «Kouchites» qui seraient les aïeux des Noirs du Drâa. Ensuite, des Juifs, arrivés de l'Est auraient fondé un royaume puissant jusqu'à l'arrivée au XI^e siècle de la dynastie almoravide et à l'islamisation massive du Drâa.

Sous le règne de la dynastie almohade au XII^e siècle, le Drâa retrouva une certaine autonomie avant d'être ravagé, sous le règne de la dynastie mérinide, par l'arrivée des tribus arabes Maâquil à partir de 1255.

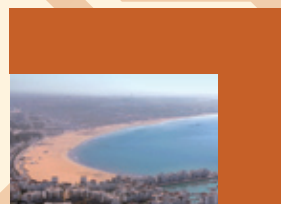
Le Drâa, comme en témoignent les nombreuses zaouias, aurait largement participé au cours du XV^e siècle, aux mouvements maraboutiques et à la lutte contre les Portugais installés sur les côtes.

La région retrouve des heures glorieuses durant le XVI^e siècle sous la dynastie saadienne dont le berceau se trouve à Tagmaddarte, entre Zagora et Tamegroute. Point de départ de la conquête du Soudan en 1690, elle devient, ensuite, une plaque tournante, départ et aboutissement des caravanes du commerce transsaharien (or, esclaves,...). La décadence du pouvoir central saadien entraîna le déclin du commerce caravanier.

Durant le XVII^e siècle, la dynastie alaouite réussit à faire reconnaître son autorité sur tout le Sud et particulièrement sur le Drâa. Ce dernier ne tarda pas à échapper au contrôle du pouvoir central, pour tomber sous celui des grandes confédérations de tribus nomades, lesquelles, durant la période allant du XVII^e au XX^e siècles, se disputèrent la domination des sédentaires à travers des alliances et des groupements politiques extrêmement complexes.

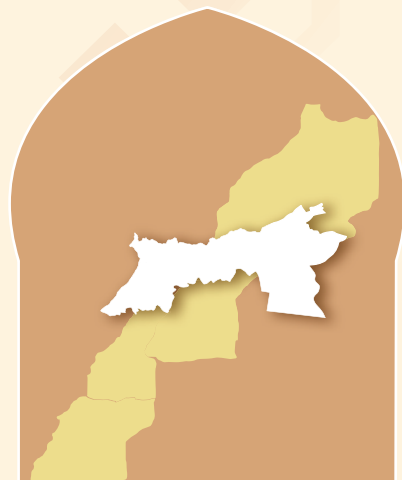


Aujourd'hui une RÈgion en plein dÈveloppement



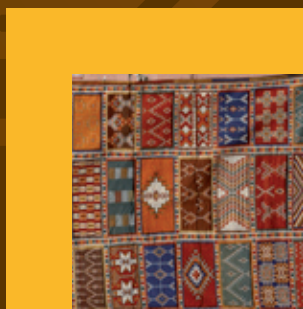
CHIFFRES CLÈS

- **70 880 Km²** soit **10%** du territoire national
- La région est bordée au nord par les massifs du Haut-Atlas Occidental et du Haut-Atlas Oriental, suivant la vallée de l'oued Souss, traversée au centre par l'oued Massa et l'Anti-Atlas, bordée au sud par la rivière Drâa et l'Algérie en Orient.
- La région limitrophe au nord est celle de Marrakech Tansift El Haouz et celle de Guelmim Smara au sud.
- **3,3 millions** d'habitants soit **10%** de la population nationale.
- Une population caractérisée par sa jeunesse : **32.9%** des personnes ont moins de **15 ans**, **58.8%** ont entre **15 et 59 ans** et seulement **8.1%** ont plus de **60 ans**.
- **40.8 %** de la population est urbaine.
- **2** Préfectures (Agadir-Ida Ouatane et Inzngane-Ait Melloul)
- **7** Provinces (Chtouka Ait Baha, Taroudant, Tiznit, Sidi Ifni, Ouarzazate, Zagora et Tinghir).
- **24** Communes urbaines et **212** Communes rurales.
- **34** Milliards de dirhams de produit intérieur brut :
 - **21%** provient du tourisme
 - **3%** de l'agriculture
 - **6%** de l'industrie
 - **6%** de la pêche
- **3** Aéroports (Agadir, Ouarzazate et Zagora)
- **8 000 KM** de routes revêtues.
- **3** ports
- **8** barrages assurant une bonne irrigation dans toute la région
- **1 034 042** de population active
- Seulement **13.5%** de taux de chômage contre **15.4%** au niveau national
- **10** hôpitaux généraux, **52** centres de santé urbains, **112** dispensaires ruraux avec près de **600** médecins, plus les **1 120** médecins privés, généralistes et spécialités
- **1038** établissements scolaires publics et privés du primaire au lycée
- **232** hôtels classés et **39 002** lits



PrÉfectures et Provinces

une mosaÛque de cultures et de paysages



PRÉFECTURE AGADIR - IDA OUARTANANE

« La plus touristique »

- Située au nord-ouest de la région
- 2 297 km²
- 462 000 habitants (201 hab/ km²)
- 1 commune urbaine, 12 rurales
- Aéroport International d'Agadir - Al Massira
- Agadir est aussi le 1er port de pêche du Maroc

Une plage de sable fin de plus de 10 km de long, qui lui a valu d'être classée parmi le club des "plus belles baies du monde" et en fait une destination touristique de premier ordre. Au sud d'Agadir, à Massa, le parc national de Souss Massa s'étend sur 33 800 hectares et accueille environ 300 oiseaux, dont le fameux ibis chauve.

PRÉFECTURE D'INEZGANE - AÏT-MELLOUL

« Petite mais grandement dynamique »

- Située au nord-ouest de la région
- 293 km²
- 411 000 habitants (1 403 hab/ km²)
- 3 communes urbaines et 3 rurales

Inezgane est connue pour son commerce prolifique, Aït-Melloul pour ses activités liées à l'agriculture.

Également dynamique dans la logistique et les services.

PROVINCE DE CHTOUKA - AÏT BAHA

« La plus fertile »

- Située à l'ouest de la région
- 3 523 km²
- 254 000 habitants (72 hab/ km²)
- 2 communes urbaines, 20 rurales
- Première bourse des primeurs du Maroc

Près de 84 000 hectares d'arganiers (sur 90 000 hectares de forêts) soit 420 000 litres d'huile d'argan produits chaque année ! Des paysages et un patrimoine magnifiques : Igoudar, kasbah, Mousseem (festival)...

PROVINCE DE TIZNIT

« Tout lui réussit »

- Située au sud ouest de la région.
- 4 563 km²
- 217 050 habitants (47 hab/ km²)
- 2 communes urbaines, 23 rurales

La pêche bien sûr, mais également la production d'olives, amandes et menthe, et une excellente réputation des marchands et artisans.

L'aéroport international d'Al-Massira, à 90 km de Tiznit, permet de relier facilement cette province débordant de beautés : Tiznit, les sommets de Tafraout.

PROVINCE DE TAROUDANT

« La plus impériale »

- Située au nord de la région
- 16 500 km²
- 757 000 habitants (46 hab/ km²)
- 7 communes urbaines, 82 rurales

Beaucoup d'agriculture, dont la production et le conditionnement d'agrumes et de jus de fruit. La cité de Taroudant, entourée de superbes remparts du XVI^e siècle, est aussi réputée pour son artisanat dont les bijoux berbères.

Les mines d'argent toutes proches fournissent facilement la matière première.



PROVINCE DE OUARZAZATE

« La plus cinématographique »

- Située au nord-est de la région
- 12 463 km²
- 269 288 habitants (21 hab/ km²)
- 2 communes urbaines, 15 rurales

Depuis février 2004 un institut de formation des métiers du cinéma a ouvert à Ouarzazate. Le cinéma est en effet l'activité majeure de cette province, sans doute en raison de la beauté de ses paysages. Tourisme aussi, donc (la Kasbah des Ait-Ben-Haddou est classée patrimoine mondial de l'Unesco), sans oublier l'agriculture, safran et roses en tête.



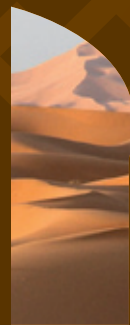
PROVINCE DE ZAGORA

« La plus vaste »

- Située au sud est de la région
- 22 215 km²
- 281 000 habitants (13 hab/ km²)
- 2 communes urbaines, 23 rurales

Aux dunes de sable de l'est font face les palmeraies et l'oued Drâa au centre, au long duquel les cultures céréalières et maraîchères s'épanouissent.

Les zaouias dont celle de Naciria, fondée au XVI^e siècle, participent au renom de la province, de même que la bibliothèque de Tamegroute.



PROVINCE DE SIDI IFNI

« La porte atlantique du désert »

- Située au sud ouest de la région
- 3 650 Km²
- 130 841 Habitants (35 hab/Km²)
- 2 communes urbaines et 17 rurales
- 2^eme port de pêche dans la région

L'arrière pays est parsemé d'arganiers et de figuiers de barbarie dont les habitants tirent leurs ressources. Sidi Ifni dispose d'atouts importants. elle est située à proximité de nombreuses plages aux rivages séduisants, tels Legzira, Mirleft, Sidi Ouarzig ou encore la Plage blanche qui attirent les surfeurs autant en été qu'en hiver.



PROVINCE DE TINGHIR

« Le Sillon Sud-Atlantique »

- Située dans le sud-est de la région
- 13 619 Km²
- 289 550 Habitants (21 hab/Km²)
- 3 communes urbaines et 22 rurales

Tineghir est au centre d'une des plus belles oasis du sud marocain. Cette palmeraie luxuriante s'étend sur environ 30 km sur 500 à 1500 m de large en suivant l'oued Todgha.



Le Conseil RÈgional une institution jeune et dynamique



La Région en tant qu'institution a été créée en 1997 dans le cadre de la décentralisation engagée par le Royaume du Maroc depuis quelques dizaines d'années.

NOS MISSIONS

Les attributions du conseil régional sont de deux catégories : propres ou transférées par l'État.

LES ATTRIBUTIONS PROPRES

- élaborer le plan de développement économique et social de la région,
- élaborer le schéma régional d'aménagement du territoire,
- fixer le mode d'assiette, les tarifs et les règles de perception des taxes, redevances et droits divers perçus au profit de la Région,
- engager les actions nécessaires à la promotion des investissements privés,
- examiner et approuver le vote du budget et les comptes administratifs,
- décider de la participation de la région aux entreprises d'économie mixte d'intérêt régional ou inter-régional,
- adopter toutes mesures en matière de formation professionnelle,
- engager les actions nécessaires à la promotion de l'emploi, dans le cadre des orientations fixées à l'échelle nationale,
- engager des actions dans le domaine de la promotion du sport,
- adopter toutes mesures tendant à la protection de l'environnement,
- adopter les mesures visant à rationaliser la gestion des ressources hydrauliques au niveau de la région,
- adopter les mesures nécessaires à la promotion des activités socio-culturelles,
- soutenir toute action de solidarité sociale et toute mesure à caractère caritatif,
- veiller à la préservation et à la promotion des spécificités architecturales régionales.

LES ATTRIBUTIONS TRANSFÉRÉES

- réalisation et entretien d'hôpitaux, de lycées et d'établissements universitaires et attribution de bourses d'études,
- formation des agents et cadres des collectivités locales,
- équipements d'intérêt régional.

Le conseil régional peut aussi faire des propositions et des suggestions et émettre des avis quant aux questions relatives aux domaines hors ses attributions.



Tout Savoir Sur le Conseil RÈgional



Membres du Bureau

Brahim HAFIDI
Président

**Mohamed BOUHDOUN
BOUDLAL**
1er Vice-président

Abdessamad KAYOUH
2e Vice-président

Said DOR
3e Vice-président

Lahcen BIJDIGUEN
4e Vice-président

**Moulay Masaoud
AGNAOU**
5e Vice-président

Mohamed OUDMINE
6e Vice-président

Brahim BOUAGHADEN
7e Vice-président

Mohamed BAJALLAT
8e Vice-président

Hamid JRID STITOU
9e Vice-président

Mohamed OUMOULOUD
Secrétaire du Conseil

Elhassan BOUDALI
Secrétaire Adjoint

Abdelaziz ELBAHJA
Rapporteur
Général de Budget

Daoud ENNAKOUBI
Rapporteur Adjoint

LE CONSEIL RÉGIONAL EST COMPOSÉ DE 110 MEMBRES DONT :

- 72 membres représentant des collectivités locales,
- 30 membres représentant des chambres professionnelles,
- 8 membres représentant des salariés.

Il comprend également 49 parlementaires et conseillers, 9 présidents des assemblées préfectorales et provinciales relevant de la Région. Ces derniers assistent aux réunions du conseil régional avec voix consultative.

LE BUREAU DU CONSEIL

Le bureau du conseil régional Souss Massa Drâa est composé d'un président et de 9 vices-présidents. Le bureau du conseil est assisté dans ses travaux par : un secrétaire du conseil et son adjoint, et un rapporteur du budget et son adjoint.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL

Le conseil régional Souss Massa Drâa se réunit obligatoirement, sur convocation écrite de son président, trois fois par ans en session ordinaire durant les mois de janvier, mai et septembre, et lorsque les circonstances l'exigent, le président convoque le conseil régional en session extraordinaire.

RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA RÉGION

La région bénéficie du produit des impôts, taxes et redevances institués à son profit par la loi n° 46-97 relative à la fiscalité des collectivités locales et de leurs groupements ainsi que du produit des impôts ou parts d'impôts d'Etat qui lui sont affectés par les lois de finances, notamment l'impôt sur les sociétés, l'impôt général sur le revenu, une taxe additionnelle sur la taxe spéciale des assurances automobile et une taxe sur les services portuaires.

COMMISSIONS PERMANENTES

Dix-huit commissions permanentes sont formées pour étudier et débattre sur les affaires de développement socio-économique de la Région.

- Commission de planification et de l'aménagement du territoire
- Commission des finances et du budget
- Commission de l'agriculture et du développement rural
- Commission de la pêche et du commerce maritime
- Commission du tourisme
- Commission de l'urbanisme
- Commission des affaires sociales
- Commission du commerce, de l'industrie et du transport
- Commission de l'infrastructure de base
- Commission de la santé et de sa conservation
- Commission de la jeunesse et des sports
- Commission de l'investissement et de la promotion de l'emploi et de la recherche scientifique
- Commission de la coopération et des relations
- Commission de l'artisanat
- Commission de l'information et de la communication
- Commission de la culture et la conservation du patrimoine
- Commission de l'environnement



Des plans d'action sectoriels ciblés



Le conseil régional du Souss Massa Drâa a mis au point des stratégies sectorielles offensives et réalistes, en parfaite cohérence avec les priorités fixées à l'échelle nationale. Agriculture, tourisme, pêche, artisanat, cinéma, eau, désenclavement aérien et routier, santé, réhabilitation architecturale des villes, environnement et éducation, tels sont les secteurs ayant fait l'objet des plans d'action pour leur mise à niveau et sauvegarde. Cette stratégie a permis au Conseil Régional de mettre en route plusieurs projets structurant.

. AGRICULTURE

• Vision stratégique :

- Développer une agriculture durable et compétitive.
- Créer un Hub d'activités de pointe Agrotechnologies.
- Face à l'urgence de la préservation des ressources en eau, 16 parties prenantes ont été fédéré autour d'actions concrètes pour mobiliser plus de ressources et rationaliser la consommation en eau.

• Objectifs / Réalisations :

- Amélioration des pratiques d'irrigation : convertir 50 000 ha au goutte-à-goutte d'ici 2012.
- Structuration des filières Produits du Terroir (Argane, Safran, Roses, Cactus, Miel...).
- Création du Cluster Agrotechnologies.
- Mise en place d'une politique régionale de gestion de l'eau.



. PECHE

• Vision stratégique :

- Créer un pôle de compétitivité dédié à la transformation des produits de la mer.
- Développer les segments à haute valeur ajoutée.

• Objectifs / Réalisations :

- Création du Pôle Haliopolis



. TOURISME

• Vision stratégique :

- Faire de la région SMD une des destinations touristiques les plus attractives.

• Objectifs / Réalisations :

- Soutien à la création d'entreprises touristiques.
- Mise en œuvre du Plan Directeur Régional du Tourisme.



Des plans d'action sectoriels ciblés

. ARTISANAT

- **Vision stratégique :**

- Structurer la filière Artisanat en mettant en valeur les savoir-faire traditionnels régionaux.

- **Objectifs / Réalisations :**

- Mise à niveau des filières artisanales.



. CINEMA

- **Vision stratégique :**

- Faire de Ouarzazate le leader des tournages en Afrique à l'horizon 2016 grâce à la Film Commission.

- **Objectifs / Réalisations :**

- Restructuration et professionnalisation de la filière cinématographique.

- Création du concept «One Stop Shop»



. DÉSENCLAVEMENT AÉRIEN ET ROUTIER

- **Vision stratégique :**

- Désenclaver la région et ses zones rurales par le lancement de projets structurants pour la région.

- Faciliter la connexion aérienne dans la région.

- **Objectifs / Réalisations :**

- Renforcement du réseau routier (stratégique et rural) de la région: autoroute Agadir-Marrakech, voie express Agadir-Taroudant, voie express Agadir -Tiznit).

- Ouverture des lignes aériennes : Agadir-Ouarzazate -Zagora
Agadir-Las Palmas

. ENVIRONNEMENT

- **Vision stratégique :**

- Protéger et valoriser les ressources naturelles.

- Promouvoir les énergies renouvelables.

- **Objectifs / Réalisations :**

- Mise en place de l'observatoire régional de l'environnement.

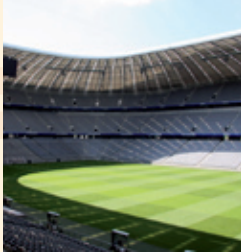


Des plans d'action sectoriels ciblés



. REHABILITATION ARCHITECTURALE DES VILLES

- **Vision stratégique :**
 - Rendre plus attractive l'identité visuelle des communes de la région.
 - Encourager les politiques locales d'aménagement du territoire.
- **Objectifs / Réalisations :**
 - Soutien aux travaux de réhabilitation entrepris dans les communes.



. SPORT

- **Vision stratégique :**
 - Développer la formation sportive de haut niveau.
 - Créer des structures d'accueil pour les sportifs professionnels internationaux.
- **Objectifs / Réalisations :**
 - Création d'une académie des sports d'excellence dédiée au football et à l'athlétisme.



. SANTE

- **Vision stratégique :**
 - Améliorer l'offre de soin dans la région SMD et dans le sud du Maroc.
- **Objectifs / Réalisations :**
 - Mise en place d'une politique régionale de santé.
 - Création d'un Centre Hospitalier Universitaire à Agadir

. PROMOTION CULTURELLE

- **Vision stratégique :**
 - Promouvoir la région, sa culture et sa musique au Maroc et à l'étranger.
- **Objectifs / Réalisations :**
 - Mise en place d'une politique culturelle régionale par le biais de l'Association Souss Massa Drâa Culture.



Une RÈgion ouverte sur l'international

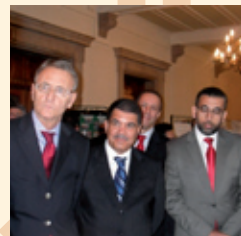
COOPÉRATION

Le Conseil Régional est conscient de la nécessité de positionner Souss Massa Draa dans l'échiquier international en développant les programmes de coopération décentralisée.

Grâce à cette stratégie, le conseil régional se donne aussi les moyens de réaliser son programme de développement dans les meilleures conditions.

Parmi les programmes de coopération engagés :

	AXES DE COOPERATION	PARTIES PRENANTES
 AQUITAINE	<ul style="list-style-type: none"> - Communication institutionnelle - Tourisme - Produits de terroir - Cinéma - Agriculture - Formation 	<ul style="list-style-type: none"> - APEFEL - IAV - Université - OFPPT - PNSM - Coopératives d'Argane - Association TIMITAR - SMD Initiative
 HERAULT	<ul style="list-style-type: none"> - Eau - Agronomie - Social - Action Culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - IAV - ABHSM - Associations - Festival TIMITAR
 ISERE	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme rural et écotourisme - Valorisation du patrimoine culturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Délégation régionale du Tourisme - Fondation Sud - Communes
 ILES CANARIES	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme - Education et formation - Environnement - Aérien 	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre de commerce - Académie régionale de l'éducation - CRT - CRI
 FATICK	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture - Formation 	<ul style="list-style-type: none"> - IAV - INRA - Agrotech



Souss Massa Draa

Un mÉlange d'atouts et de richesses

ARGANIER



Fortement emblématique de la région, il occupe une aire géographique unique dans le Monde de 800 000 ha dont 80% sur la région Souss Massa Draa.

L'Arganeraie reconnu par l'UNESCO comme réserve de biosphère joue un rôle essentiel dans la lutte contre la désertification.

L'huile extraite de façon traditionnelle par les femmes berbères possède des vertus pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires (riche en acides gras insaturés et Vitamine E, elle agit contre l'artériosclérose, elle a des vertus hydratantes et régénérantes pour la peau).

A l'initiative du Conseil Régional Souss Massa Draa une Indication Géographique Protégée obtenue au Maroc (IGP Argane) a été créée pour protéger et valoriser le travail des populations locales en appliquant la loi Marocaine sur les Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ). Cette IGP est gérée par l'Association Marocaine de l'Indication Géographique de l'Huile d'Argane (AMIGHA).

SAFRAN



Le crocus sativus est un bulbe qui se met en terre début septembre, et passe la saison estivale en dormance, ce qui est parfaitement adapté aux sols de faible pluviométrie. Il est cueilli à partir de fin octobre et jusque mi novembre. La fleur, violette, pousse hors du sol pendant la nuit et doit être cueillie quotidiennement, avant le lever du soleil. L'émondage et le séchage des stigmates suivent rapidement, permettant de conserver correctement l'or rouge. Il faut environ 200 fleurs pour obtenir 1g de safran sec ! La présence du safran au Maghreb remonte au IXe siècle. Dans la région, il est cultivé à Taliouine (province de Taroudant) et dans les environs de Tazenakht.

Le Conseil Régional Souss Massa Draa a été aussi l'initiateur de l'Appellation d'Origine Protégée AOP SAFRAN DE TALIOUINE, un signe distinctif protégé pour organiser et valoriser la filière du Safran.

FIBULE

(DU LATIN FIBULA : AGRAFE)

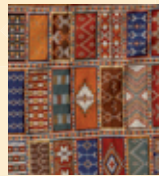


Jusqu'à l'époque mérovingienne, la fibule était l'équivalent (dans son principe) des épingles de sûreté.

Accessoire quotidien, elle servait de broche ou d'agrafe pour attacher les vêtements. De tous les bijoux berbères, la fibule est celui qui offre le plus de diversité. Elle se compose d'une plaque de métal terminée par une épingle à la base de laquelle se trouve un anneau brisé servant à fixer ensemble deux pièces d'étoffe.

Trilobée, ronde, triangulaire, avec ou sans pierreries, gravée, ciselée, pleine ou ajourée... autant de fibules que de femmes!

TAPIS



Parmi toutes les activités artisanales du Maroc, le tissage est certainement la plus ancienne tradition. Il existe deux catégories de tapis : le tapis rural, plus communément appelé tapis berbère (Azrou, Moyen et Haut Atlas, notamment la région d'Ait Ououarguite - Ouarzazate) et le tapis moderne ou citadin. Les tapis du Haut Atlas ont une texture très fine (laine de mouton ou de chèvre) et se distinguent par leur solidité. En matière de lumière, les tisseuses du Haut Atlas sont attachées aux tonalités fortes (jaune, rouge, jaune or, orangé).

Le tissage est la principale activité du secteur Ouarzazate - Zagora. En plus des artisans organisés au sein de 4 coopératives, beaucoup d'artisans s'adonnent à cette activité dans leurs foyers. La production annuelle moyenne de tapis est estimée à 113000m².

KASBAHS



L'architecture berbère n'a jamais été influencée par la conquête arabe et le développement de l'art hispano-mauresque. Les kasbahs du sud sont la plus belle expression de cet art rural dont les spécificités sont d'ailleurs fort proches de l'habitat traditionnel yéménite.

Ces superbes bâtisses étaient les demeures fortifiées des sdes caïds (représentants du sultan) ou des Pacha (gouverneurs d'une ville impériale). Les kasbahs contrôlaient les oasis et leurs voies d'accès, servaient de points de ravitaillement pour les habitants du désert et défendaient les caravanes contre les brigands et les pillards nomades.

La construction des kasbahs obéit à plusieurs règles architecturales. Sur des fondations de pierre, d'épaisses murailles, flanquées de quatre tours d'angle ornées de merlon en épis, délimitent la construction.

Ouarzazate, ainsi que la vallée du Drâa et la vallée du Dades offrent les plus beaux spécimens de cette remarquable architecture de terre.

LE PALMIER DATTIER



Symbole de fertilité et de prospérité des zones sahariennes et présahariennes, le palmier dattier, implanté principalement le long des vallées du Ziz et du Drâa, est considéré comme l'une des plus vieilles espèces fruitières du pays.

La culture du palmier dattier qui constitue l'une des principales activités agricoles au niveau des zones sahariennes et présahariennes, occupait, il y a plus d'un siècle, une importante superficie de plus de 15 millions de pieds et plaçait le Maroc au 3ème rang mondial en matière de production de dattes.

Les palmeraies, menées en général en culture mixte, permettent la subsistance de nombreuses familles dont les moyens d'existence reposent sur l'exploitation du dattier, des cultures sous jacentes et des sous-produits que cet arbre prodigue dans un milieu aux ressources particulièrement limitées.

Les Fonds d'investissement Levier Économique pour le Développement



- FONDS IGRANE : dédié aux projets susceptibles d'avoir un impact structurel sur la région au niveau de l'emploi, de la croissance économique, du développement des exportations, de la valorisation de l'agriculture, de la pêche, du tourisme ou dans la mise à niveau des infrastructures régionales.

Ses promoteurs :

Conseil Régional Souss Massa Draa - Attijari Wafa bank - Banque Centrale Populaire - Caisse de Dépôt et de Gestion - Crédit Agricole du Maroc - Holmarcom

Contact : Fouad CHAGUER
REGIONAL GESTION

Adresse : Avenue Général El Kettani - BP 454 - Agadir 80 000 - Maroc
Tél : 05 22 54 50 17 / 05 22 20 08 78 - GSM : 06 61 82 74 52 - Fax : 05 22 20 94 89
E-mail : foudad.chaguer@iam.blackberry.com

- FONDS TARGA : dédié aux activités de conditionnement, transformation et commercialisation des produits de terroir de la région Souss Massa Draa

Ses Promoteurs :

Le Crédit Agricole du Maroc - Le Conseil Régional Souss Massa Draa

Contact : Mohammed MOUSATNI

Adresse : Immeuble Metqal, Place Gauguin, Bp 691 - Agadir
Tél: 05 28 82 73 62 / 63 / 64 - GSM: 06 62 64 77 97- Fax: 05 28 82 73 61 - E-mail : mousatni@creditagricole.ma

- FONDS SMD INITIATIVE : destiné à accorder des prêts d'honneur sans intérêts et sans garanties, en assurant l'accompagnement individuel et parrainage des bénéficiaires.

Ses Promoteur :

Le Conseil Régional Souss Massa Draa - L'Association Souss Massa Draa Initiative

Contact : Mohammed El MOUDEN

CCIS Agadir, Avenue Hassan II, B.P : 240, Agadir
Tél : 05 28 84 71 41/24 - Fax : 05 28 84 54 55 - E-mail : ccisa@ccis-agadir.com

- FONDS CINÉMATOGRAPHIQUE : dédié au soutien et à l'accompagnement les activités pouvant améliorer l'attractivité de la filière de l'industrie cinématographique.

Ses Promoteurs :

Le Conseil Régional Souss Massa Draa - L'Association Souss Massa Draa Initiative - Ouarzazte Film Commission

Contact : Abderrazak ZITOUNY

Avenue Moulay Rachid Ouarzazate - 45000 MAROC
Tél : (00212) 0524888656 - Fax (00212) 0524888654 - Email : ouarzazatefilmcom@yahoo.fr

- FONDS PRODUITS DE TERROIR : Créé par le Conseil Régional et géré par l'AGROTECH, il concerne le développement des micro entreprises et coopératives dans la valorisation des produits de terroir.

Ses Promoteurs :

Le Conseil Régional Souss Massa Draa- AGROTECH

Contact : Abdelkader LYAGOUBI

Association AGROTECH SMD, IAV – CHA – BP 121, Ait Melloul
Tél : 05 28 24 25 53 - Fax : 05 28 24 26 23 - Email: agrotech-smd@gmail.com

- CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT SOUSS MASSA DRAA

Cité Founty Agadir, près de l'Agence Poste Maroc
et de l'Institut Spécialisé en Tourisme et Hôtellerie Founty (ISTH Founty) 31.333 Agadir
Tél. : 05.28.23.08.77 - Fax : 05.28.23.08.81 - GSM : 06.61.20.92.02
E-mail : contact@cri-agadir.ma - Web site : www.cri-agadir.ma



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION SOUSS MASSA DRÂA

Avenue Général El Kettani - BP 454 - Agadir 80 000 - Maroc
Tél : 00212 5 28 82 18 26 - 00212 5 28 82 17 99
Fax : 00212 5 28 82 18 33 - 00212 5 28 82 17 98
Site web : www.regionsmd.com